

30km/heure de jour comme de nuit maintenant ! Postulat

La crise du Covid-19 a métamorphosé la ville de Lausanne qui est devenue soudain plus tranquille en termes de bruit, grâce à la diminution du trafic motorisé. La baisse de la pollution sonore a eu comme conséquences positives d'améliorer le sommeil des Lausannoises et Lausannois.

Une récente étude parisienne de l'institut *Bruitparif*, organisme chargé de mesurer les nuisances sonores dans la région francilienne, classe le bruit comme « la seconde cause de morbidité derrière la pollution atmosphérique ».¹

Pour la Commission européenne, le bruit dans l'environnement est la « deuxième grande cause de décès prématurés après la pollution atmosphérique ».

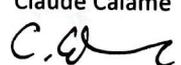
Les expériences convaincantes de limitation de vitesse à 30km/h la nuit qui ont été menées à l'avenue Vinet et à l'avenue de Beaulieu pendant ces deux dernières années (2017-2019), ont démontré que diminuer la vitesse permet de diminuer de manière importante les émissions sonores du TIM. Cette solution est aussi efficace et simple à mettre en place. Et elle est peu coûteuse puisqu'elle ne nécessite pas d'aménagements particuliers, hormis la pose de panneaux de signalisation aux carrefours. L'uniformité de la limitation de vitesse faciliterait son respect en éliminant l'ambiguïté créée par les zones différenciées 50 et 30 actuelles.

De surplus, la réduction de la vitesse à 30 km/heure s'inscrit dans une tendance forte qu'ont porté de nombreuses villes européennes, dont Milan qui, suite à cette crise du Covid envisage de passer tout son territoire à une limitation à 30km/heure. Le « temps perdu » par cette limitation de vitesse est très marginal, car en traversant la ville sur 5 km soit d'est en ouest ou du nord au sud, un véhicule motorisé met 5 minutes à 50km/h ou 8 minutes à 30km/h, soit une différence de 3 minutes. Cette différence maximale est uniquement sensible pour le trafic de transit, que les politiques publiques actuelles visent justement à réduire au maximum. Le bénéfice en termes de bruit, de diminution de la pollution et d'apaisement de l'espace public pour les Lausannoises et les Lausannois est lui autrement plus significatif et positif.

Par ailleurs, la mise en place de feux clignotants durant la période du Covid-19 en de nombreux endroits de la Ville obligent les conducteurs à ralentir, à être attentifs aux piétons qui traversent et aux autres véhicules. De facto, il est déjà nécessaire de rouler à environ 30 km/heure dans les carrefours dont les feux ont été modifiés.

Nous demandons donc à la Municipalité d'étudier la possibilité d'instaurer une diminution de la vitesse à 30km/heure de jour comme de nuit sur l'ensemble du territoire lausannois (hors zone foraine).


Denis Corboz Benjamin Rudaz Sara Gnoni David Raedler ~~Xavier Company~~

Anne-Françoise Decollogny Vincent Brayer Laura Manzoni Claude Calame


¹ 1) *Bruitparif*, « Impacts sanitaires du bruit des transports dans la zone dense de la Région Île-de-France », Février 2019